

PAR COURRIEL

Québec, le 27 juin 2024

AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL ET AUX BÉNÉVOLES
DES CAMPS DE JOURS ET DES CAMPS DE VACANCES DU QUÉBEC

Objet : Recrudescence de la coqueluche au Québec

Mesdames,
Messieurs,

La bactérie responsable de la coqueluche circule au Québec. Des éclosions de coqueluche ont été rapportées dans plusieurs régions du Québec. Les personnes les plus atteintes sont les jeunes de 10 à 19 ans.

Comme la maladie circule dans la communauté et plusieurs écoles primaires et secondaires, des éclosions de coqueluche pourraient aussi survenir dans les camps de jour et les camps d'été pendant la période estivale. Cette lettre vise à sensibiliser les parents d'enfants et les employés des camps de jour et des camps d'été et à les inciter à prendre les mesures de prévention et de protection appropriées.

Informations sur la coqueluche

- Il s'agit d'une infection respiratoire causée par une bactérie.
- La maladie évolue en phase et dure quelques semaines. Dans les premiers jours, elle ressemble à un rhume avec de l'écoulement nasal, une faible toux, une fièvre légère et du larmoiement des yeux.
- Ensuite, une toux s'installe et peut persister plusieurs semaines (une à six semaines, parfois plus). La toux présente les caractéristiques suivantes :
 - Toux en quintes (épisodes de toux prolongée et difficile à contrôler qui peuvent être suivis d'une période sans symptômes);

... 2

- Toux avec chant de coq (sifflement bruyant lors de l'inspiration à la fin de la quinte de toux);
- Toux se terminant par des vomissements, des haut-le-cœur ou de la difficulté à reprendre son souffle.
- Les personnes à risque de complications graves sont les bébés nés prématurés, les enfants de moins de 6 mois, les enfants de 6 à 12 mois qui n'ont pas reçu les trois premières doses de vaccin et les enfants à naître des femmes enceintes qui sont en fin de grossesse.

Comment vous protéger contre la coqueluche

- Le meilleur moyen pour éviter la coqueluche est la vaccination. Le calendrier vaccinal prévoit une dose de vaccin à l'âge de 2, 4 et 12 mois et une dose de rappel entre l'âge de 4 à 6 ans.
- La vaccination des femmes enceintes est aussi recommandée, idéalement entre 26 et 32 semaines de grossesse, et ce, à chaque grossesse. Cela permet de protéger le bébé au cours de ses premiers mois de vie. Les employées qui sont enceintes sont également encouragées à consulter les recommandations reçues via le programme [**Pour une maternité sans danger**](#), si cela n'a pas déjà été fait.
- Si la vaccination d'un enfant ou d'une femme enceinte est incomplète, la prise de rendez-vous pour la vaccination contre la coqueluche est accessible sur [**Clic Santé**](#). Il est également possible de prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la coqueluche en téléphonant au 1 877 644-4545 du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

En présence de symptômes de coqueluche

- Garder de bonnes habitudes d'hygiène des mains et tousser ou éternuer dans votre coude.
- Une personne (vaccinée ou non) qui présente des symptômes de coqueluche et les personnes vulnérables (femme enceinte, bébé de moins d'un an) qui ont été en contact avec un cas de coqueluche peuvent contacter Info-Santé en composant le 811 ou consulter un médecin.
 - Le médecin pourra recommander un test diagnostique et un traitement antibiotique, au besoin.
 - Si une femme enceinte au troisième trimestre de grossesse ou un enfant de moins d'un an a été en contact avec un cas de coqueluche, un antibiotique en prévention pourrait être prescrit afin de diminuer le risque des complications.
- En présence d'un diagnostic de coqueluche :
 - Éviter d'être en contact avec les enfants de moins d'un an et les femmes enceintes;
 - L'exclusion du camp n'est pas requise. Il est toutefois recommandé de :
 - Rester à la maison en présence de fièvre.

- Porter un masque en présence de toux, de mal de gorge ou de congestion nasale. Si un antibiotique est prescrit pour la coqueluche, le port du masque peut être cessé 5 jours après le début de l'antibiotique.

Pour obtenir plus d'informations sur la coqueluche, consulter

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coqueluche>

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Luc Boileau

N/Réf. : 24-SP-00313-001